

# INVITATION

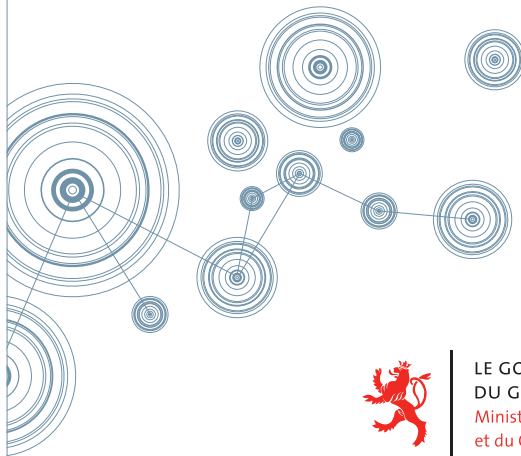
PRÉSENTATION OFFICIELLE DE LA

## LOI RELATIVE À UN RÉGIME D'AIDES À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET À L'UTILISATION RATIONNELLE DES RESSOURCES NATURELLES



**VENDREDI 7 MAI 2010 | DE 14H00 À 16H00**

**CENTRE DE CONFÉRENCES | CHAMBRE DE COMMERCE DU LUXEMBOURG**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Économie  
et du Commerce extérieur



## DES AIDES PUBLIQUES POUR PROMOUVOIR LES ÉCO-TECHNOLOGIES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ENTREPRISES : COMMENT STIMULER UNE « CROISSANCE VERTE »



Lutter contre le changement climatique, gagner en efficacité énergétique, stimuler la production d'énergies renouvelables et réduire l'empreinte environnementale d'une façon générale constituent des opportunités réelles pour stimuler une croissance verte.

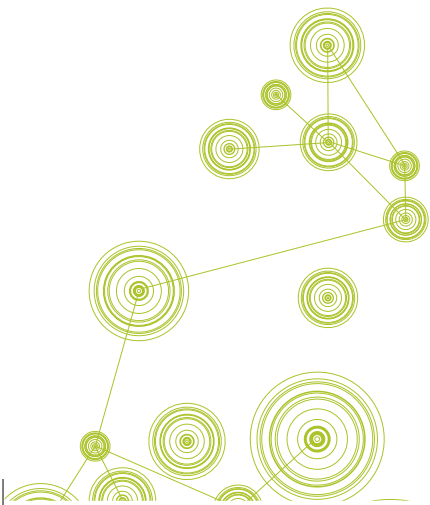
La **LOI DU 18 FÉVRIER 2010 RELATIVE AU RÉGIME D'AIDES À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET À L'UTILISATION RATIONNELLE DES RESSOURCES NATURELLES** témoigne de la volonté du Gouvernement d'offrir des possibilités inédites de soutiens financiers aux entreprises mettant en œuvre une politique environnementale et énergétique efficace.

Les investissements pouvant bénéficier de ces aides visent à augmenter la protection de l'environnement, à s'adapter aux futures normes communautaires, à réaliser des économies d'énergie, à installer des cogénérations à haut rendement ou encore à produire de l'énergie à partir de sources d'énergie renouvelables.

Une mesure particulièrement intéressante permet de co-financer des études environnementales. Je souhaiterais aussi souligner que des majorations d'aides sont prévues pour les petites et moyennes entreprises.

Pour permettre d'appréhender pleinement les multiples avantages et opportunités de cette nouvelle législation, je vous invite à sa présentation officielle, le 7 mai 2010.

**Jeannot Krecké,**  
Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur



## PROGRAMME



14h00

### ACCUEIL DES PARTICIPANTS

---



14h30

### MOT DE BIENVENUE

Mario Grotz,

Direction des infrastructures et des nouvelles technologies, Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur

### LA PROMOTION DES ÉCO-TECHNOLOGIES ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ENTREPRISES : UN FACTEUR CLÉ DE LA CROISSANCE VERTE

Jeannot Krecké,

Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur

### PRÉSENTATION DE LA LOI RELATIVE À UN RÉGIME D'AIDES À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET À L'UTILISATION RATIONNELLE DES RESSOURCES NATURELLES

Patrick Nickels,

Direction de l'industrie, Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur

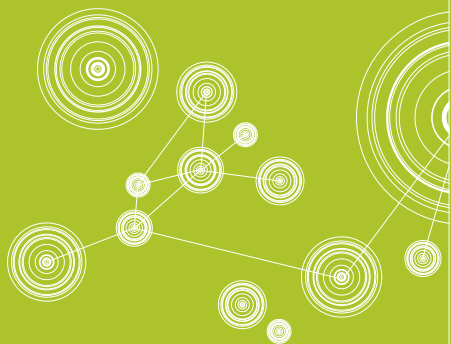
### QUESTIONS / RÉPONSES

---



16h00

### COCKTAIL





Pour vous inscrire, veuillez retourner le coupon-réponse ci-joint au plus tard pour le 26 avril 2010.

Pour plus d'informations sur les modalités de participation à la présentation officielle de « LA LOI RELATIVE À UN RÉGIME D'AIDES À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET À L'UTILISATION RATIONNELLE DES RESSOURCES NATURELLES », veuillez contacter :

**Luxinnovation GIE, Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche**

Dr. Laurent MAGI | Chef de projet senior éco-technologies et développement durable  
 E-Mail: laurent.magi@luxinnovation.lu  
 7, rue Alcide de Gasperi | L-1615 Luxembourg – Kirchberg  
**T** +352 43 62 63 - 1 | **F** +352 43 81 20 | [www.luxinnovation.lu](http://www.luxinnovation.lu)

Inscrivez-vous sur le Portail Luxembourgeois de l'Innovation et de la Recherche : [www.innovation.public.lu](http://www.innovation.public.lu)